



Notice d'utilisation destinée à l'exploitant

Chaudière sol gaz à condensation

Condens 7000 F

GC7000F 75...300



Sommaire

1	Explication des symboles et mesures de sécurité	2
1.1	Explications des symboles	2
1.2	Consignes générales de sécurité.....	2
2	Informations sur le produit	4
2.1	Déclaration de conformité.....	4
2.2	Caractéristiques du produit relatives à la consommation énergétique.....	4
2.3	Qualité de l'eau (eau de remplissage et complément d'eau)	5
2.4	Aperçu des produits.....	5
2.4.1	Description du produit.....	5
2.4.2	Commande et contrôle de l'installation de chauffage via l'application ou le portail Internet.	7
3	Régulateur MX25	8
3.1	Appareil de régulation MX25.....	8
3.2	Aperçu des éléments de commande.....	8
3.3	Mise en marche ou arrêt de la chaudière	9
3.4	Mise en marche ou arrêt du chauffage	9
4	Mise en service	9
4.1	Vérifier la pression de service, rajouter de l'eau de chauffage et purger	9
4.1.1	Contrôle de la pression de service	9
4.1.2	Rajouter de l'eau de chauffage et purger	9
4.2	Mise en marche de l'installation de chauffage ...	10
4.2.1	Enclencher la chaudière au sol sur le régulateur .	10
5	Mettre l'installation de chauffage hors service	10
5.1	Mettre l'installation de chauffage hors service par le régulateur	10
5.2	Mise hors service de l'installation de chauffage en cas d'urgence	10
6	Protection de l'environnement et recyclage	10
7	Inspection et entretien	11
7.1	Importance d'un entretien régulier	11
7.2	Nettoyage et entretien	11
8	Élimination des défauts	11
8.1	Reconnaître l'état de fonctionnement et annuler les défauts	11

1 Explication des symboles et mesures de sécurité

1.1 Explications des symboles

Avertissements

En outre, les mots de signalement des avertissements caractérisent le type et l'importance des conséquences éventuelles si les mesures nécessaires pour éviter le danger ne sont pas respectées.

Les mots de signalement suivants sont définis et peuvent être utilisés dans le présent document :



DANGER signale le risque de dommages corporels graves voire mortels.



AVERTISSEMENT signale le risque de dommages corporels graves à mortels.



PRUDENCE signale le risque de dommages corporels légers à moyens.



ATTENTION signale le risque de dommages matériels.

Informations importantes



Les informations importantes ne concernant pas de situations à risques pour l'homme ou le matériel sont signalées par le symbole d'info indiqué.

Autres symboles

Symbole	Signification
▶	Étape à suivre
→	Renvoi à un autre passage dans le document
•	Énumération/Enregistrement dans la liste
–	Énumération / Entrée de la liste (2e niveau)

Tab. 1

1.2 Consignes générales de sécurité

⚠ Consignes pour le groupe cible

Cette notice d'utilisation s'adresse à l'exploitant de l'installation de chauffage.

Les consignes mentionnées dans toutes les notices doivent être respectées. Le non-respect peut entraîner des dommages matériels, des dommages corporels, voire la mort.

- ▶ Lire les notices d'installation (générateur de chaleur, régulateur de chaleur, etc.) avant l'utilisation et les conserver.
- ▶ Respecter les consignes de sécurité et d'avertissement.
- ▶ Ne faire fonctionner le générateur de chaleur que si l'habillage est monté et fermé.

Sécurité des appareils électriques à usage domestique et utilisations similaires

Pour éviter les risques dus aux appareils électriques, les prescriptions suivantes s'appliquent conformément à la norme EN 60335-1 :

«Cet appareil peut être utilisé par des enfants à partir de 8 ans ainsi que par des personnes aux capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien ne doivent pas être exécutés par des enfants sans surveillance.»

«Si le raccordement au réseau électrique est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou une personne disposant d'une qualification similaire pour éviter tout danger.»

Risques dus à une négligence concernant votre propre sécurité dans les cas d'urgence, par ex. lors d'un incendie

- ▶ Ne jamais se mettre en position de danger. La sécurité des personnes est toujours prioritaire.

Risques en cas d'odeur de gaz

- ▶ Fermer le robinet de gaz.
- ▶ Ouvrir portes et fenêtres.
- ▶ Ne pas actionner d'interrupteurs électriques, ni téléphones, prises ou sonnettes.
- ▶ Eteindre toute flamme nue. Ne pas fumer ! Ne pas utiliser de briquet ni de quelconques sources d'allumage !
- ▶ Avertir les habitants de l'immeuble, mais ne pas sonner.
- ▶ En cas de fuite audible, quitter immédiatement le bâtiment. Empêcher qui que ce soit de pénétrer dans le bâtiment, informer la police et les pompiers depuis un poste situé **à l'extérieur du bâtiment**.
- ▶ Appeler le fournisseur de gaz et l'installateur agréé **depuis l'extérieur** du bâtiment.

Risques en cas d'odeur de fumée

- ▶ Arrêter la chaudière.
- ▶ Ouvrir portes et fenêtres.
- ▶ Informer un installateur ou un service après-vente agréé.

Danger de mort dû au monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz toxique produit, entre autres, par la combustion incomplète de combustibles fossiles, tels que le fioul, le gaz ou les combustibles solides.

Des risques surviennent si du monoxyde de carbone s'échappe de l'installation en raison d'un défaut ou d'une fuite et s'accumule à l'intérieur sans que l'on s'en aperçoive.

Le monoxyde de carbone est invisible, incolore et inodore.

Pour éviter les dangers causés par le monoxyde de carbone :

- ▶ Faire inspecter et entretenir régulièrement l'installation par une entreprise qualifiée.
- ▶ Utiliser des détecteurs de monoxyde de carbone qui avertissent à temps des fuites de monoxyde de carbone.
- ▶ En cas de suspicion de fuite de monoxyde de carbone :
 - Avertir tous les habitants et quitter immédiatement le bâtiment.
 - Informer une entreprise spécialisée qualifiée.
 - Faire éliminer les défauts.

Mise en place, modifications

- ▶ L'installation doit être effectuée de manière conforme et le brûleur et le régulateur doivent être réglés de façon à ce que la chaudière puisse fonctionner de façon sûre et économique.
- ▶ Le montage de la chaudière doit être confié exclusivement à un installateur agréé.
- ▶ Ne pas modifier les pièces permettant l'évacuation des fumées.
- ▶ Seuls les électriciens qualifiés sont en droit de réaliser des travaux dans le domaine de l'électrotechnique.
- ▶ Pour les **chaudières type cheminée** : ne pas obturer ni diminuer les orifices d'aération sur les portes, fenêtres et murs. Si les fenêtres sont étanches, assurer l'alimentation en air de combustion.
- ▶ Utiliser le ballon d'eau chaude sanitaire exclusivement pour le réchauffement de l'eau chaude sanitaire.
- ▶ **Ne fermer en aucun cas les soupapes de sécurité !**
Pendant la mise en température, de l'eau peut s'écouler au niveau de la soupape de sécurité du circuit d'eau de chauffage et de la tuyauterie d'eau chaude sanitaire.

Révision/Entretien

Les installations de chauffage doivent bénéficier d'un entretien régulier pour obtenir un rendement élevé et une faible consommation de combustible.

Elles permettent d'atteindre une grande sécurité de fonctionnement.

Elles permettent d'obtenir une combustion écologique de haut niveau.

- ▶ **Recommandation au client** : conclure un contrat d'entretien et d'inspection prévoyant une inspection annuelle et un entretien en fonction des besoins avec un chauffagiste professionnel.
- ▶ L'entretien et les réparations doivent être réalisés exclusivement par des professionnels agréés.
- ▶ Éliminer les défauts immédiatement afin d'éviter les dégâts sur l'installation.
- ▶ L'utilisateur est responsable de la sécurité de l'installation de chauffage et du respect de l'environnement.
- ▶ N'utiliser que des pièces de rechange fabricant ! Bosch ne pourra être tenu responsable de dégâts éventuels résultant de pièces de rechange non conformes.

Risques dus aux matières explosives et facilement inflammables

- ▶ Les travaux réalisés sur les conduites et robinetterie de gaz doivent être confiés exclusivement à un professionnel agréé.
- ▶ Ne pas utiliser ni stocker des matériaux facilement inflammables (papier, solvants, peintures, etc.) à proximité de la chaudière.

Risques d'intoxication

Une arrivée d'air insuffisante peut entraîner des échappements de fumées dangereux.

- ▶ Veiller à ce que les ouvertures d'aération et de ventilation ne soient ni réduites ni fermées.
- ▶ Si un défaut n'est pas éliminé immédiatement, ne pas faire fonctionner la chaudière.
- ▶ En cas d'échappement des fumées dans le local d'installation, aérer ce dernier, sortir du local et, si nécessaire, appeler les pompiers.
- ▶ Informer l'utilisateur de l'installation par écrit des défauts et dangers éventuels.

Risques dus à des dégâts des eaux

- ▶ En cas de risque important d'inondation, mettre la chaudière hors service côtés combustible et alimentation électrique avant que l'eau ne pénètre.
- ▶ Ne pas utiliser la chaudière si l'une de ses pièces a été inondée.
- ▶ Contacter immédiatement un technicien SAV qualifié qui contrôlera l'appareil et remplacera les pièces du système de régulation ainsi que le bloc gaz inondés.

⚠ Air de combustion/air ambiant

L'air dans le local d'installation doit être exempt de substances inflammables ou chimiques agressives.

- ▶ Ne pas utiliser ou stocker de substances activatrices de corrosion (diluants, colles, détergents chlorés, etc.) à proximité du générateur de chaleur.
- ▶ Eviter tout excès de poussière.

⚠ Dégâts dus à une erreur d'utilisation

Les erreurs de commande peuvent entraîner des dommages personnels et/ou matériels.

- ▶ S'assurer que les enfants ne jouent pas avec l'appareil et ne l'utilisent pas sans surveillance.
- ▶ S'assurer que les utilisateurs savent utiliser l'appareil de manière conforme.

⚠ Autres remarques importantes

- ▶ En cas de surchauffe ou si l'alimentation de gaz ne se désactive pas, ne couper ou interrompre en aucun cas l'alimentation électrique de la pompe. Par contre, couper l'alimentation de gaz à un autre endroit à l'extérieur de l'installation.
- ▶ Le système d'évacuation des fumées doit être contrôlé une fois par an. Pour cela, faire remplacer toutes les pièces présentant des signes d'endommagement par la corrosion ou pour tout autre motif.
- ▶ La maintenance de la chaudière au sol doit être effectuée une fois par an par une entreprise agréée. La révision doit inclure le brûleur principal, la totalité du système d'évacuation des fumées et d'arrivée d'air ainsi que les ouvertures d'aération et d'arrivée d'air. À cette occasion, remplacer toutes les pièces risquant d'être endommagées par la corrosion ou autres causes éventuelles.
- ▶ Ne faire fonctionner la chaudière que si le carénage est monté et fermé.

2.2 Caractéristiques du produit relatives à la consommation énergétique

Les données de produits suivantes satisfont les exigences des réglementations UE n° 811/2013, n° 812/2013, n° 813/2013 et n° 814/2013, en complément de la directive 2010/30/UE.

Version droite			8732909990	8732909991	8732909992	8732909993	8732909994	8732909995
Version gauche			8732909996	8732909997	8732909998	8732909999	8732910000	8732910001
Caractéristiques du produit	Symbole	Unité						
Type de produit	–	–	Condens 7000 F-75	Condens 7000 F-100	Condens 7000 F-150	Condens 7000 F-200	Condens 7000 F-250	Condens 7000 F-300
Chaudière sol à condensation	–	–	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Puissance thermique nominale	P _{rated}	kW	69	93	140	186	233	280
Puissance thermique utile								
A la puissance thermique nominale et en fonctionnement haute température ¹⁾	P ₄	kW	69,4	93,0	139,8	186,2	233,1	280,0
A 30 % de la puissance thermique nominale et en cas de fonctionnement basse température ²⁾	P ₁	kW	23,1	31,0	46,5	62,1	77,7	93,0
Rendement								
A la puissance thermique nominale et en fonctionnement haute température ¹⁾	η ₄	%	88,3	88,1	88,1	88,3	88,2	88,3
A 30 % de la puissance thermique nominale et en cas de fonctionnement basse température ²⁾	η ₁	%	97,8	98,0	97,7	98,1	98,0	97,7
Consommation d'électricité auxiliaire								
A pleine charge	e _{lmax}	kW	0,083	0,156	0,250	0,234	0,298	0,336
A charge partielle	e _{lmin}	kW	0,028	0,032	0,046	0,048	0,049	0,057
En état de veille	P _{SB}	kW	0,009	0,009	0,009	0,009	0,009	0,009

2 Informations sur le produit

Pour optimiser l'utilisation fiable, économique et écologique de l'installation de chauffage, nous conseillons de respecter les consignes de sécurité ainsi que la notice d'utilisation.

Cette notice propose à l'exploitant de l'installation de chauffage un aperçu de l'utilisation et de la commande de la chaudière au sol.

2.1 Déclaration de conformité

La fabrication et le fonctionnement de ce produit répondent aux directives européennes et nationales en vigueur.

CE Le marquage CE prouve la conformité du produit avec toutes les prescriptions européennes légales, qui prévoient la pose de ce marquage.

Le texte complet de la déclaration de conformité est inclus dans la notice d'installation et disponible sur Internet : www.bosch-homecomfort.be.

Version droite			8732909990	8732909991	8732909992	8732909993	8732909994	8732909995
Version gauche			8732909996	8732909997	8732909998	8732909999	8732910000	8732910001
Caractéristiques du produit	Symbole	Unité						
Autres caractéristiques								
Pertes de chaleur en état de veille	P_{stby}	kW	0,161	0,161	0,183	0,247	0,261	0,298
Consommation d'électricité du brûleur d'allumage	P_{ign}	kW	-	-	-	-	-	-
Emissions de NOx	NOx	mg/kWh	41	49	34	36	32	36

- 1) Un fonctionnement haute température implique une température de retour de 60 °C à l'entrée de l'appareil de chauffage et une température de départ de 80 °C à la sortie.
- 2) Le fonctionnement basse température implique une température de retour (à l'entrée de l'appareil de chauffage) sur les chaudières sol à condensation de 30 °C, sur les chaudières basse température de 37 °C et sur les autres chaudières murales de 50 °C

Tab. 2 Caractéristiques du produit relatives à la consommation énergétique

2.3 Qualité de l'eau (eau de remplissage et complément d'eau)

- Les informations concernant la qualité de l'eau sont indiquées dans le livret d'exploitation ci-joint « Exigences relatives à la qualité de l'eau pour les générateurs de chaleur en aluminium ».



Ne pas utiliser d'eau adoucie pour l'eau de remplissage et le complément d'eau.

2.4 Aperçu des produits

La Condens 7000 F est une chaudière gaz à condensation avec un échangeur thermique en aluminium.

2.4.1 Description du produit

Les composants principaux de la Condens 7000 F sont les suivants :

- Régulateur
- Corps de chauffe
- Châssis et habillage
- Brûleur gaz

Le régulateur contrôle et pilote tous les éléments électriques de la chaudière au sol.

Le corps de chauffe transmet la chaleur produite par le brûleur à l'eau de chauffage. La protection thermique réduit les pertes à l'arrêt et les constantes de refroidissement.

Le régulateur sert à la commande de base de l'installation de chauffage. Les fonctions suivantes sont disponibles entre autres :

- Marche / arrêt de l'installation de chauffage
- Indication de la température ECS et de la température de chaudière maximale en mode chauffage
- Affichage de l'état



De nombreuses autres fonctions facilitant la régulation et la commande et indiquant des informations concernant les réglages de l'installation de chauffage sont indiquées dans la documentation technique du régulateur installé.

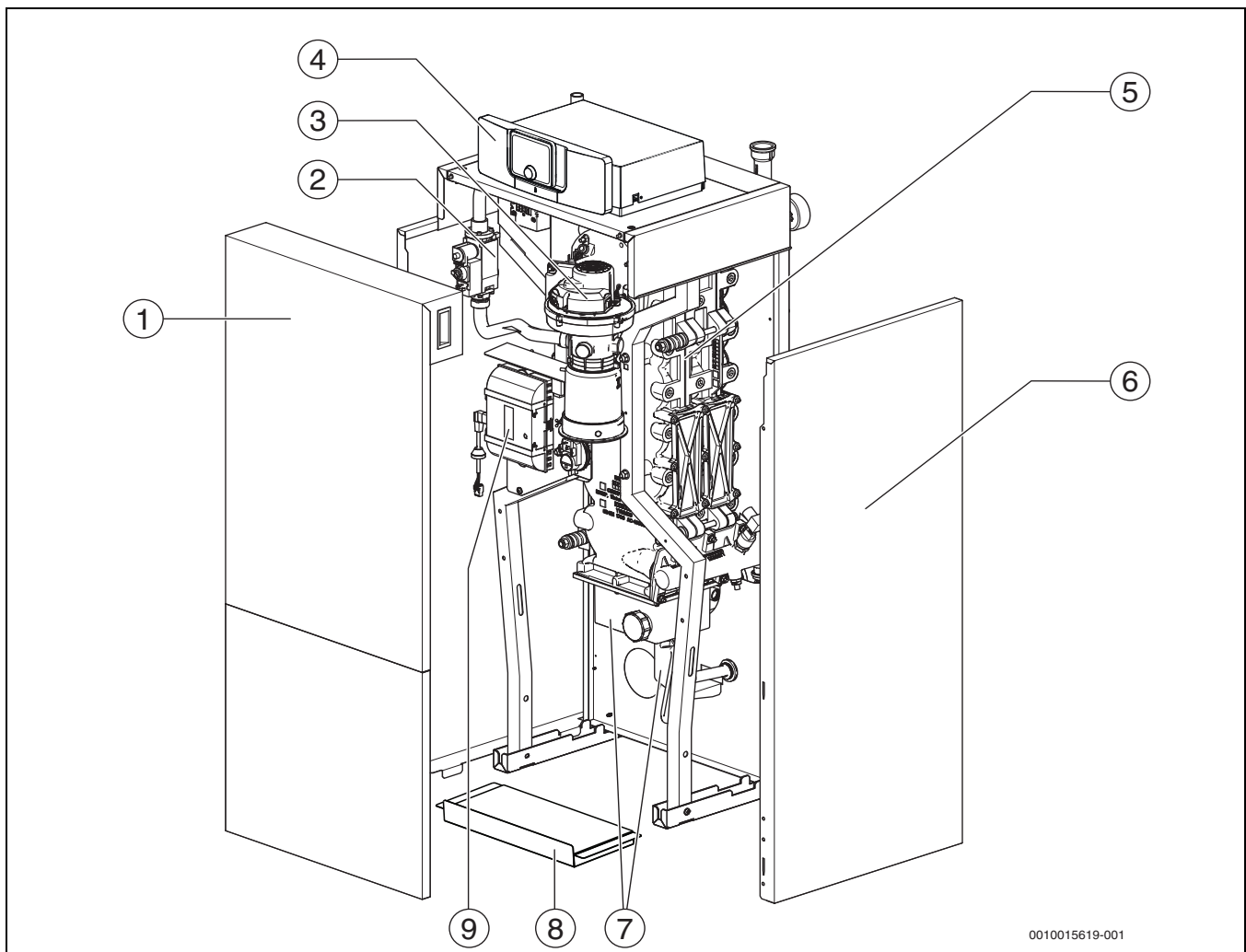
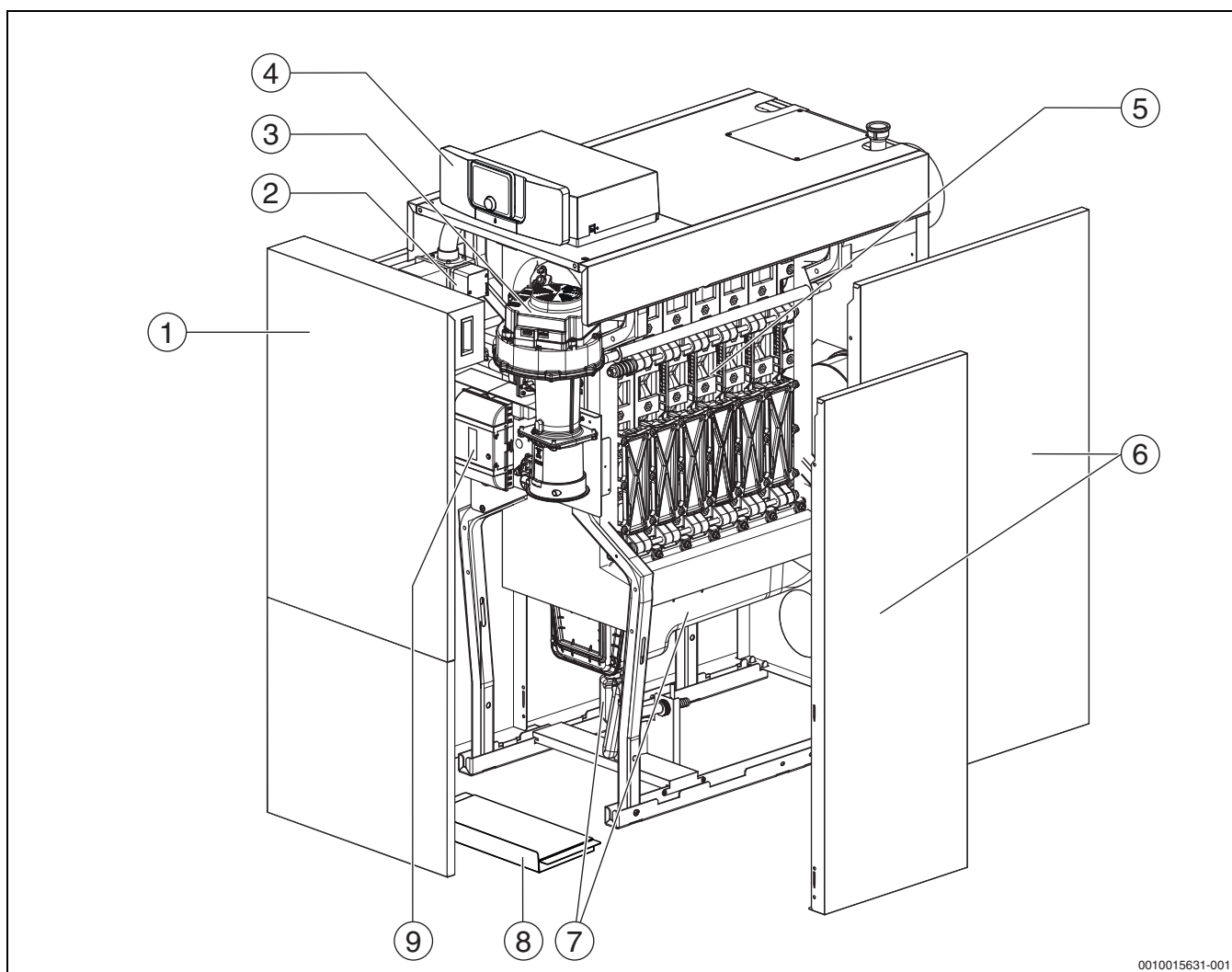


Fig. 1 Condens 7000 F, 75...100 kW- composants principaux (représentés : version droite ; la trappe de visite ainsi que le départ et le retour sont placés à droite)

- [1] Panneau avant de la chaudière (2 parties)
- [2] Bloc gaz
- [3] Brûleur gaz avec rampe de combustion
- [4] Régulateur MX25
- [5] Corps de chauffe avec protection thermique
- [6] Habillage de chaudière
- [7] Réservoir à condensats et siphon
- [8] Tôle de fond
- [9] Automate de combustion



0010015631-001

Fig. 2 Condens 7000 F, 150...300 kW- composants principaux (représentés : version droite ; la trappe de visite ainsi que le départ et le retour sont placés à droite)

- [1] Panneau avant de la chaudière (2 parties)
- [2] Bloc gaz
- [3] Brûleur gaz avec rampe de combustion
- [4] Régulateur MX25
- [5] Corps de chauffe avec protection thermique
- [6] Habillage de chaudière
- [7] Réservoir à condensats et siphon
- [8] Tôle de fond
- [9] Automate de combustion



Les versions représentées sont les modèles droits de la chaudière. Les trappes de visite ainsi que le départ et le retour sont placés à droite. Pour le modèle gauche, la trappe de visite ainsi que le départ et le retour sont placés à gauche.

2.4.2 Commande et contrôle de l'installation de chauffage via l'application ou le portail Internet

Nous proposons, en combinaison avec l'appareil de régulation correspondant, un large programme de produits pour le contrôle, le diagnostic et le réglage de la chaudière au sol via terminaux, PC ou tablettes.

3 Régulateur MX25

3.1 Appareil de régulation MX25

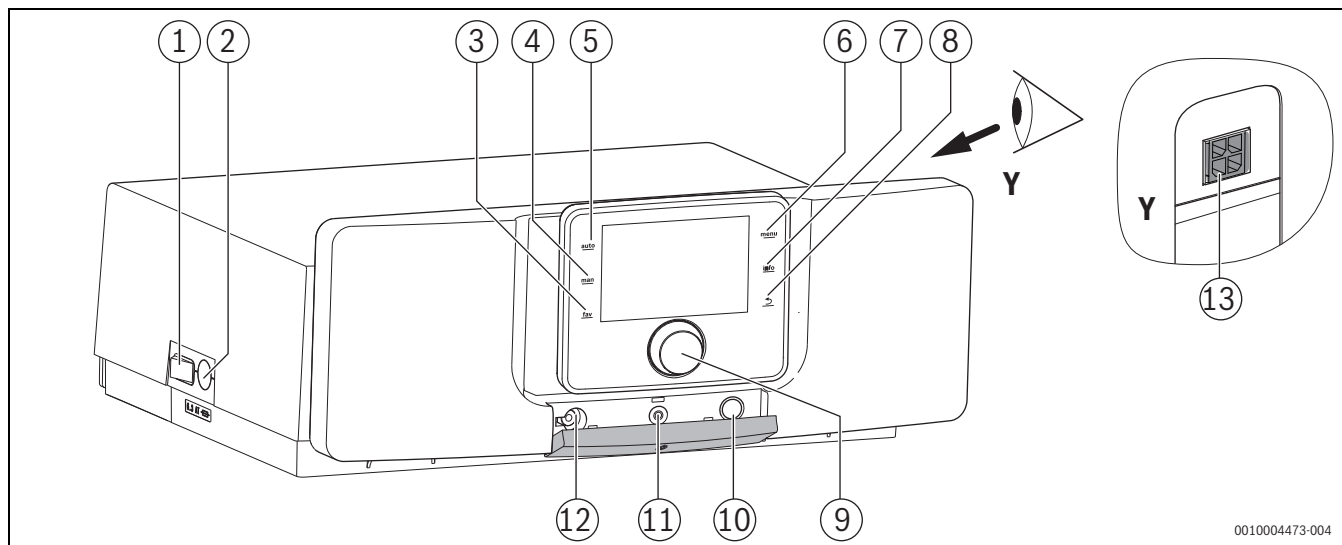


Fig. 3 Régulateur MX25 avec l'unité de commande - Éléments de commande

- [1] Interrupteur principal
- [2] Fusible de l'appareil 6,3 A
- [3] Touche fav (fonctions favorites)
- [4] Touche man (mode manuel)
- [5] Touche auto (mode automatique)
- [6] Touche menu (sélectionner les menus)
- [7] Touche info (menu info et aide)
- [8] Touche retour
- [9] Bouton de sélection
- [10] Touche ramonage, réinitialisation et fonctionnement d'urgence
- [11] Status-LED
- [12] Raccordement pour service key
- [13] Raccordement pour le module de communication (accessoire)

L'appareil de régulation MX25 permet d'assurer la commande de base de l'installation de chauffage.

Pour cela, les fonctions suivantes sont disponibles :

- Activation du mode ramonneur
- Messages d'état du fonctionnement de la chaudière et du brûleur
- Réinitialisation des défauts verrouillants
- Activation du mode urgence (mode manuel)

Beaucoup d'autres fonctions sont disponibles permettant la régulation confortable de l'installation de chauffage par l'unité de commande CW 400/CW 800 ou le CR 100 et le CR 10 disponible séparément.

3.2 Aperçu des éléments de commande



Si l'écran est éteint, la première pression de n'importe quel élément de commande sert uniquement à déclencher l'éclairage. Les étapes de commande décrites dans cette notice se basent toujours sur un écran allumé. Si aucun élément de commande n'est activé, l'écran s'éteint automatiquement.

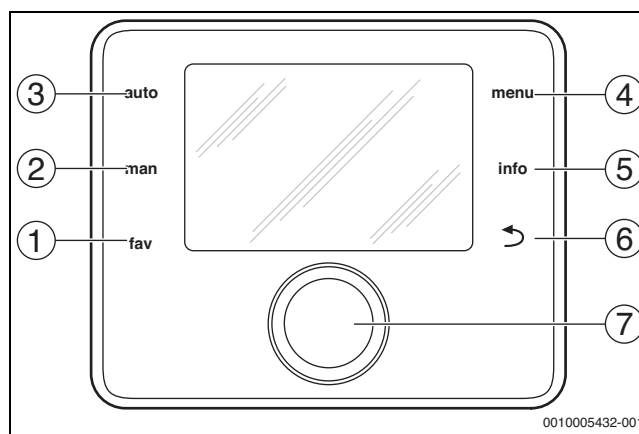


Fig. 4 Éléments de commande

- [1] Touche fav – Sélectionner les fonctions favoris (appuyer rapidement sur la touche) et configurer (maintenir la touche)
- [2] Touche manu – Activer le fonctionnement manuel (appuyer rapidement) et régler la durée du fonctionnement manuel (maintenir)
- [3] Touche auto – Activer le mode automatique
- [4] Touche menu – Ouvrir le menu principal (appuyer rapidement) et ouvrir le menu de service (maintenir la touche)
- [5] Touche info – sélectionner le menu info ou informations complémentaires concernant le choix en cours
- [6] Touche retour – sélectionner le niveau de menu supérieur ou annuler la valeur (pression courte), revenir à l'écran standard (maintenir la touche)
- [7] Bouton de sélection – sélectionner (tourner) et confirmer (appuyer)

3.3 Mise en marche ou arrêt de la chaudière

- ▶ Allumer la chaudière à l'aide de l'interrupteur marche/arrêt [1]. L'affichage s'allume et après un court instant affiche la température de la chaudière.

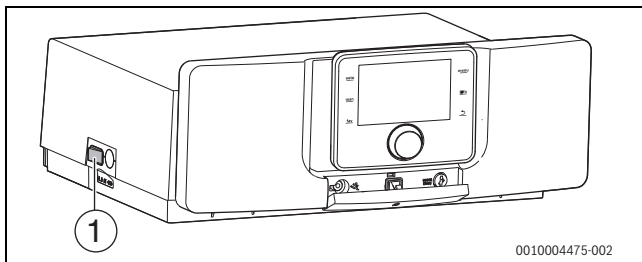


Fig. 5 Marche/Arrêt

- [1] Interrupteur Marche/Arrêt

3.4 Mise en marche ou arrêt du chauffage

AVIS

Dégâts sur l'installation dus au gel !

Si le chauffage est arrêté et en mode été, l'appareil reste sur hors gel.

- ▶ En cas de risque de gel, tenir compte de la protection hors gel.

- ▶ Ouvrir **Menu principal**.
- ▶ Sélectionner et confirmer le menu **Générateur de chaleur**.
- ▶ Sélectionner et confirmer **Chauff..**
- ▶ Sélectionner et confirmer **Marche** ou **Arrêt**.

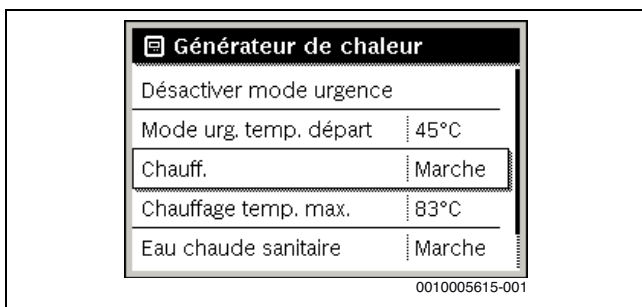


Fig. 6 Mettre le chauffage en marche

- ▶ Pour activer le mode été manuel, sélectionner dans le menu **Menu principal** > **Chauff.** > **Commutation été/hiver** sous l'option **Commutation été/hiver** le réglage **Permanence été**, puis confirmer. En mode été, le chauffage est arrêté et la production ECS activée.

Informations complémentaires concernant le mode été → documentation technique du module de commande.

4 Mise en service

4.1 Vérifier la pression de service, rajouter de l'eau de chauffage et purger

4.1.1 Contrôle de la pression de service

Le chauffagiste a réglé l'aiguille rouge [1] du manomètre sur la pression de service nécessaire (minimum 1 bar) et enregistré dans le tableau 8, page 14.

- ▶ Vérifier si l'aiguille du manomètre [2] est située à l'intérieur du marquage vert [3].
- ▶ Si l'aiguille du manomètre est en dessous du marquage vert, rajouter de l'eau de chauffage.

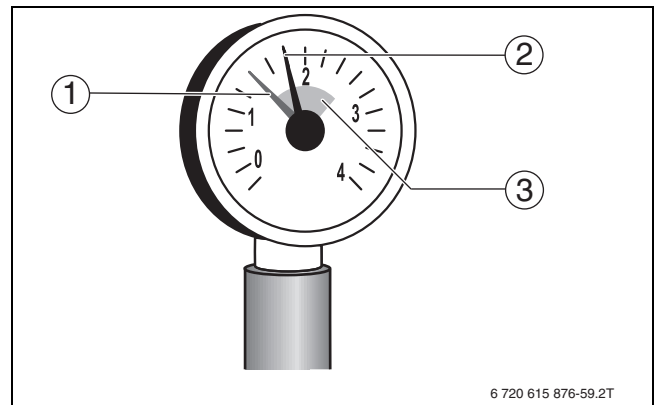


Fig. 7 Manomètre pour installations fermées

- [1] Aiguille rouge
- [2] Aiguille du manomètre
- [3] Surlignage vert

Pression de service	
Pression de consigne (valeur optimale)	_____ bar(s)

Tab. 3 Pression de service (enregistrée par le chauffagiste)

4.1.2 Rajouter de l'eau de chauffage et purger

! PRUDENCE

Risques pour la santé dus à la pollution de l'eau potable !

- ▶ Respecter impérativement les prescriptions et normes locales spécifiques pour éviter la pollution de l'eau potable.
- ▶ En Europe, respecter la norme EN 1717.

AVIS

Dommages matériels dus à des variations de température importantes !

En rajoutant de l'eau de chauffage froide dans une chaudière chaude, les chocs thermiques peuvent provoquer des fissures.

- ▶ Ne remplir l'installation de chauffage qu'à froid. Température de départ maximale 40 °C.

AVIS

Dégâts sur l'installation dus à des remplissages fréquents !

Si vous devez souvent rajouter de l'eau de chauffage, l'installation risque d'être endommagée par la corrosion ou la formation de tartre selon la qualité de l'eau utilisée.

- ▶ Demander au chauffagiste si l'eau non traitée peut être utilisée, ou si le cas échéant, elle doit être traitée.
- ▶ Informer le chauffagiste s'il faut souvent rajouter de l'eau d'appoint dans l'installation.



Le rajout d'eau de chauffage varie selon les installations. Dans ce cas, demandez à votre installateur de vous renseigner.



Les quantités d'eau d'appoint doivent être enregistrées dans le livret d'exploitation.

4.2 Mise en marche de l'installation de chauffage



Respecter la documentation technique du régulateur installé.

Avant la mise en marche (→ chap. 3), s'assurer :

- que la pression de service et le niveau de remplissage sont suffisants,
- que la vanne principale d'alimentation en combustible est ouverte et
- que l'interrupteur d'arrêt d'urgence est enclenché.

4.2.1 Enclencher la chaudière au sol sur le régulateur

- ▶ Pour la mise en service du régulateur tenir compte de la documentation technique de ce dernier.



Pour éviter un fonctionnement par intermittence trop fréquent du brûleur et afin de garantir un fonctionnement efficace, toujours régler la courbe de chauffage à un niveau le plus bas possible.

5 Mettre l'installation de chauffage hors service

5.1 Mettre l'installation de chauffage hors service par le régulateur

AVIS

Dommages matériels dus au gel !

Si l'installation de chauffage se trouve dans une pièce non protégée contre le gel et est à l'arrêt, elle risque de geler en cas de grands froids. En mode été ou si le mode chauffage est verrouillé, seul la protection contre le gel est maintenue.

- ▶ Dans la mesure du possible, laisser l'installation en service en permanence et régler la température de départ au moins sur 30 °C, **-ou-**
- ▶ Protéger l'installation du gel en faisant vidanger par un installateur les conduites d'eau de chauffage et d'eau chaude sanitaire au point le plus bas.

- ▶ Mettre l'installation de chauffage hors service par l'interrupteur marche/arrêt du régulateur (→ chap. 3).

5.2 Mise hors service de l'installation de chauffage en cas d'urgence



L'installation de chauffage ne doit être arrêtée par le fusible du local d'installation ou l'interrupteur d'arrêt de secours qu'en cas d'urgence.

- ▶ Ne jamais se mettre soi-même en danger. La sécurité des personnes est toujours prioritaire.
- ▶ Fermer l'arrivée du combustible installé côté bâtiment.
- ▶ Mettre l'installation hors tension par l'interrupteur d'arrêt d'urgence ou par le fusible principal.

6 Protection de l'environnement et recyclage

La protection de l'environnement est un principe de base du groupe Bosch.

Nous accordons une importance égale à la qualité de nos produits, à leur rentabilité et à la protection de l'environnement. Les lois et prescriptions concernant la protection de l'environnement sont strictement observées.

Pour la protection de l'environnement, nous utilisons, tout en respectant les aspects économiques, les meilleures technologies et matériaux possibles.

Emballages

En matière d'emballages, nous participons aux systèmes de mise en valeur spécifiques à chaque pays, qui visent à garantir un recyclage optimal.

Tous les matériaux d'emballage utilisés respectent l'environnement et sont recyclables.

Appareils usagés

Les appareils usés contiennent des matériaux qui peuvent être réutilisés.

Les composants se détachent facilement. Les matières synthétiques sont marquées. Ceci permet de trier les différents composants en vue de leur recyclage ou de leur élimination.

Déchet d'équipement électrique et électronique



Ce symbole signifie que le produit ne doit pas être éliminé avec les autres déchets, mais doit être acheminé vers des points de collecte de déchets pour le traitement, la collecte, le recyclage et l'élimination.

Le symbole s'applique aux pays concernés par les règlements sur les déchets électroniques, par ex. la « Directive européenne 2012/19/CE sur les appareils électriques et électroniques usagés ». Ces règlements définissent les conditions-cadres qui s'appliquent à la reprise et au recyclage des appareils électroniques usagés dans certains pays.

Comme les appareils électroniques peuvent contenir des substances dangereuses, ils doivent être recyclés de manière responsable pour réduire les éventuels dommages environnementaux et risques pour la santé humaine. De plus, le recyclage des déchets électroniques contribue à préserver les ressources naturelles.

Pour de plus amples informations sur l'élimination écologique des appareils électriques et électroniques usagés, veiller à contacter l'administration locale compétente, les entreprises chargées de l'élimination des déchets ou les revendeurs, auprès desquels le produit a été acheté.

Des informations complémentaires sont disponibles ici :

www.bosch-homecomfortgroup.com/en/company/legal-topics/weee/

Piles

Les piles ne doivent pas être recyclées avec les ordures ménagères. Les piles usagées doivent être collectées dans les systèmes de collecte locale.

7 Inspection et entretien

7.1 Importance d'un entretien régulier

Les installations de chauffage doivent subir un entretien régulier pour les raisons suivantes :

- pour obtenir un rendement élevé et faire fonctionner l'installation de chauffage de manière économique (consommation faible en combustible)
- obtenir une grande sécurité de fonctionnement
- maintenir la combustion écologique à un niveau élevé.

AVIS

Dommages matériels dus à l'insuffisance ou à l'absence d'entretien et de nettoyage !

- ▶ Faire inspecter, entretenir et nettoyer l'installation de chauffage par un chauffagiste agréé une fois par an.
- ▶ Nous recommandons de conclure un contrat d'inspection annuelle et d'entretien personnalisé.

7.2 Nettoyage et entretien

Pour nettoyer la chaudière :

- ▶ Ne pas utiliser de détergents abrasifs ou agressifs.
- ▶ Nettoyer l'habillage avec un chiffon humide (eau/savon).

8 Élimination des défauts

8.1 Reconnaître l'état de fonctionnement et annuler les défauts

AVIS

Dommages matériels dus au gel !

Si l'installation de chauffage se trouve dans une pièce non protégée contre le gel et est à l'arrêt, elle risque de geler en cas de grands froids. En mode été ou si le mode chauffage est verrouillé, seul la protection contre le gel est maintenue.

- ▶ Dans la mesure du possible, laisser l'installation en service en permanence et régler la température de départ au moins sur 30 °C, **-ou-**
- ▶ Protéger l'installation du gel en faisant vidanger par un installateur les conduites d'eau de chauffage et d'eau chaude sanitaire au point le plus bas.

En cas de panne, un code de défaut clignote sur l'écran du régulateur.

D'autres informations permettant d'éliminer les défauts ou les erreurs éventuelles sont indiquées dans la documentation technique du régulateur installé.

Si un défaut ne peut pas être réinitialisé :

- ▶ Noter le message de défaut et contacter le chauffagiste.

Bosch Thermotechnik GmbH
Junkersstrasse 20-24
73249 Wernau, Germany

www.bosch-homecomfortgroup.com

